BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2340

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260191. *Date de parution :* 6 octobre 2026. *Annonce numéro :* 5374. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

947 752 796 RCS Nanterre.
SEGULA GLOBAL ENGINEERING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000000.00 EUR.
Adresse : 103, Boulevard De La Mission Marchand, 92400 Courbevoie.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SEGULA TECHNOLOGIES FRANCE Société par actions simplifiée Au capital de : 1.000 EUR Siège social ZA PISSALOUP B Sma 8 Avenue Jean d'Alembert 78190 Trappes N° RCS 925 165 557 RCS Versailles, est société absorbante SEGULA GLOBAL ENGINEERING Société par actions simplifiée Au capital de : 5 000 000,00 EUR Siège social 103 Boulevard De La Mission Marchand 92400 Courbevoie N° RCS 947 752 796 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif : Actif :5 329 821 euros Passif : 106 803 euros Actif net apporté : 5 223 018 euros Rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La société Segula Technologies détenant à la date des présentes la totalité des actions représentant la totalité du capital social des Sociétés Absorbées et de la Société Absorbante et s'engageant à les détenir jusqu'à la réalisation des Fusions Simplifiées, les présentes opérations seront soumises au régime simplifiée des fusions entre sociétés sœurs, en conséquence, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la Société Absorbante contre des actions des Sociétés Absorbées, ni corrélativement à la détermination d'un rapport d'échange entre les actions des Sociétés Absorbées d'une part, et les actions de la Société Absorbante. Montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant (fusion simplifiée) Date du projet : 29/09/2026 Date et lieu de dépôt : LE 30/09/2026 lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Versailles au nom de la société SEGULA TECHNOLOGIES FRANCE lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société SEGULA GLOBAL ENGINEERING.